

Dossier de consultation PF 4.H

Clip et production de contenus pédagogiques

ARTICLE 1 : CONTEXTE - ENJEUX

1. Le contexte

Depuis 2005, le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (PVF) fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur : automobile, transports terrestres, mobilité.

Implanté initialement en Alsace et Franche-Comté, il couvre désormais l'Est de la France avec les grandes régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

Le PVF a pour mission d'améliorer la compétitivité des entreprises :

- Par l'innovation depuis l'émergence de projets collaboratifs jusqu'à leur accompagnement à la mise sur le marché.
- Par la Performance industrielle des entreprises de la filière automobile, avec la marque PerfoEST, ARIA membre de la PFA Filière Automobile & Mobilités (Association Régionale des Industries de l'Automobile).
- Par l'accompagnement de leur croissance.

Objectifs : créer des emplois par la promotion des technologies nouvelles et en rupture, la participation au développement des territoires et la formation.

2. Les enjeux

Dans le cadre de son projet sur les compétences (Attractivité Compétences et Emplois - [ACE](#)) mené avec la Plateforme de la filière Automobile (PFA), nous souhaitons développer une plateforme numérique à destination des enseignants et formateurs sur les champs de compétences de l'industrie 4.0 liés à l'automobile.

Le PVF pilote ce projet qui comporte 9 partenaires en consortium (3 industriels, 3 acteurs du digital, 2 organismes de formation et le PVF).

Nous avons en projet le développement d'une plateforme digitale nommée 4.H (le 4.0 au service des Humains) et pour enrichir cette plateforme numérique, nous recherchons des contenus auprès des entreprises, des labos et universités.

Pour cela nous avons besoin :

- d'une part d'un clip en vidéo et/ou motion design pour s'adresser à de futurs fournisseurs de contenus et utilisateurs potentiels
- et d'autre part de réaliser des contenus pédagogiques issus des applications réelles en entreprise.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE

La présente consultation a pour objet de rechercher un prestataire pour réaliser sous le pilotage du PVF la réalisation d'un clip et la création de contenus.

La création de contenus alimentera cette plateforme avec des cas d'utilisations réels des briques technologiques de l'industrie du futur. Les réalisations se feront en coordination avec notre comité éditorial composé d'industriels, acteurs du digital, de professionnels de la communication, du PVF.

ARTICLE 3 : PRESTATIONS ATTENDUES PAR ETAPES

Le candidat s'engage, s'il est retenu, à réaliser les actions suivantes :

1- Réalisation d'un clip

Le clip devra présenter en 2 à 3 minutes la plateforme digitale 4.H, ses fonctionnalités et indiquer les bénéfices pour de futurs utilisateurs, contributeurs. Réalisé en vidéo et/ou motion design il expliquera pourquoi des entreprises, des labos, des universités pourraient être intéressées à partager et participer à la création de contenus pédagogiques et quels bénéfices ils en retirent.

- *Proposition originale et illustrations de la proposition avec quelques exemples de présentation dans l'esprit d'une industrie d'aujourd'hui qui se modernise et se digitalise qui préfigure l'esprit du clip.*

Livrables :

- *A l'issue de la consultation le candidat retenu s'engage à livrer un clip original de 2 à 3 minutes, en utilisant aussi bien des techniques vidéo ou motion design, libre de droits pour une exploitation ultérieure y compris commerciale.*
- *Tous les droits d'utilisation seront cédés au PVF.*

2- Création de contenus pédagogiques

A réaliser avec les entreprises industrielles de la filière automobile, les contenus pédagogiques seront basés sur des reportages photos, vidéos, vidéos 360° et tout autre dispositif favorisant la montée en compétence sur les thèmes de l'industrie du futur de la production et la maintenance. Tous les droits d'utilisation, seront cédés à PVF et les contenus pédagogiques devront être libres de droits y compris pour une exploitation commerciale ultérieure.

En ce qui concerne les rushs, ils devront être livrés en même temps que les contenus pédagogiques. Le PVF se réserve le droit de l'utiliser ultérieurement pour un autre montage, en accord avec l'entreprise ou ont été tourné les images.

Votre proposition devra contenir :

- *Le chiffrage financier et le quantitatif de contenus pédagogiques livrés pour une*

dizaine de reportages chez des industriels (Bourgogne Franche Comté et Alsace) afin d'alimenter notre plateforme 4.H sur l'industrie du futur incluant les contenus pédagogiques suivants (en indiquant le nombre visé) :

- Photos
- vidéos pédagogiques
- vidéos 360° pédagogiques
- les autres contenus que vous jugez pertinents pour une montée en compétence (à lister dans votre proposition)

Livrables :

Pour chaque visite chez les industriels, l'ensemble des photos, vidéos, vidéos 360°, rush et autres contenus pour accompagner la montée en compétence de salariés, étudiants (10 visites d'industriels).

ARTICLE 4 : DELAIS D'EXECUTION

Les délais prévisionnels d'exécution sur lesquels le prestataire s'engage sont les suivants :

- Pour le clip vidéo : livraison souhaitée pour le 15 mai 2020
- Pour la production de contenus :
 - Démarrage de la prestation : 15 mai 2020
 - Premiers contenus utilisables en juillet 2020 sur au moins une entreprise (à moduler en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle)
 - Première démonstration des contenus dans la plateforme 4.H : 30 août 2020
 - Production de contenus en fonction des disponibilités des entreprises pouvant aller jusqu'à fin 2021

Nous demandons avec votre réponse un engagement compatible des opérations et du planning prévisionnel ci-dessus.

ARTICLE 5 : SUIVI DE L'ACTIVITE PAR LE PRESTATAIRE

Un compte-rendu de l'avancement du développement sera remis au Pôle Véhicule du Futur. A minima un point d'avancement sera réalisé tous les mois, et sur les premières semaines un point hebdomadaire pour lancer l'opération.

Tout autre échange avec le PVF se fera par l'intermédiaire d'emails, d'appels téléphoniques ou de visio-conférences.

ARTICLE 6 : CONTRAINTES

Si d'éventuels déplacements devaient avoir lieu par le prestataire, tous les frais occasionnés (déplacements, hébergement, restauration, ...) pour mener à bien ce développement, objet du présent marché sont à la charge du prestataire. Cependant vu la conjoncture actuelle, les échanges à distance seront à privilégier.

Il conviendra de mentionner et décrire les expertises nominatives que vous mobiliserez sur ce développement, ainsi que les sous-traitants éventuels.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le titulaire, son personnel ainsi que ses éventuels sous-traitants sont tenus de respecter la confidentialité qui s'attache à la réalisation de la prestation et de faire preuve de discrétion professionnelle.

Sauf accord préalable du Consortium, ils s'interdisent notamment toute communication écrite ou verbale, à des tiers, de faits, informations, études et décisions dont ils auraient connaissance en cours d'exécution du marché.

Les supports (fichiers ou documents) transmis ou mis à disposition du prestataire dans le cadre de la prestation sont confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas, ni être utilisés pour un autre usage que celui de la réalisation du marché, ni transmis à des tiers.

L'ensemble des prestations produites sera la propriété du PVF qui pourra en exploiter les droits à sa convenance. Il conviendra donc avec les entités ou seront produites les contenus de s'assurer via un contrat adéquate de la cession des droits, y compris pour une exploitation commerciale éventuelle.

ARTICLE 8 : CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Libellé	Pondération
Valeur technique au regard de la note méthodologique établie par le candidat	30 %
Propositions de moyens pédagogiques pour accompagner la montée en compétence	30 %
Proposition originale, stylistique, et potentiel à promouvoir la plateforme 4.H (clip)	20 %
Prix des prestations et exploitation	20 %

La note méthodologique établie par le candidat mettra en évidence les dispositions qu'il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations (maximum 6 pages recto-verso hors annexes). Elle comportera les éléments permettant d'évaluer :

- l'équipe en charge de la réalisation des prestations au profit du PVF : indication de la composition de l'équipe dédiée, du niveau de formation des intervenants et prestataires éventuels et de leur expérience professionnelle dans le domaine – 20%.
- la méthodologie proposée pour la réalisation de chacune des étapes citées dans le cahier des charges: compréhension des enjeux et des attentes, indication des éléments permettant de juger de la pertinence du plan de réalisation des prestations proposés et de leur exploitation, ... – 30%

Les propositions de moyens pédagogiques pour monter la compétence des salariés et étudiants seront évalués suivants deux axes : la pertinence des moyens proposés (15%) et l'originalité des moyens (15%)

La proposition originale et stylistique proposée par le candidat sera évaluée par une commission d'industriels sur la base de propositions sous forme de croquis, book photos ..., tout support multimédia pour se rendre compte du rendu final :

- l'originalité de la proposition dans l'architecture, la présentation, l'interface utilisateur – 10%
- la création artistique et le style rédactionnel 10%

Le budget sera décomposé en deux parties (clip vidéo et production de contenus pédagogiques) avec un niveau de détail permettant la compréhension budgétaire de l'offre. Nous nous réservons la possibilité de retenir un prestataire sur l'une ou l'autre des deux prestations attendues.

ANNEXE 9 : PROCESSUS DE SOUMISSION

Délai de réponse souhaitée : les offres sont à remettre par voie électronique pour le mardi 7 avril 2020 à 9h00 au plus tard.

A lp@vehiculedefutur.com

L'audition des prestataires présélectionnés se fera probablement en visio-conférence le 16 ou 17 avril 2020.